



On est là! NÉGO 2023

Des propositions bonifiées pour la
négociation sectorielle ?

État des lieux

Voici ce que la partie patronale propose, pour répondre à trois préoccupations fondamentales des enseignantes et enseignants qui se donnent quotidiennement corps et âme pour la réussite des élèves.

1. Alléger la tâche
2. Améliorer la composition des groupes
3. Attraction et rétention

1. Alléger la tâche

- ➔ Encourager la prise en charge de cours et leçons en plus de ceux déjà confiés dans le cadre de la tâche éducative annuelle.

Veillez en faire plus et, vous êtes chanceux, vous allez être rémunéré(e)s, mais certainement pas à temps et demi!

1. Alléger la tâche (suite)

- ➔ Réviser (*lire à la hausse*) le temps moyen d'enseignement au secondaire et à la formation professionnelle (FP).
- ➔ Plus précisément, la partie patronale propose de dispenser plus d'enseignement dans ces secteurs, laissant ainsi moins de temps pour effectuer votre travail tel que la préparation, la correction, l'encadrement, la récupération, etc.

1. Alléger la tâche (suite)

- ➔ Permettre à l'employeur d'assigner du perfectionnement, des activités de concertation ou du travail collaboratif en fonction des besoins déterminés par la direction, et ce, en sus de la tâche annuelle (exemple : en dehors des 200 jours de travail).

Ce travail serait rémunéré, ce qui va de soi, mais il s'agit encore d'en ajouter sur la pile plutôt que d'alléger la tâche.

1. Alléger la tâche (suite)

- ➔ À la formation professionnelle (FP) et à l'éducation des adultes (EDA), permettre à l'employeur d'assigner les enseignantes et enseignants les soirs et les fins de semaine en retirant l'amplitude (à la FP) et en élargissant la semaine régulière de travail.

2. Améliorer la composition des groupes

- ➔ Retirer tous les motifs de dépassement pour permettre de dépasser le nombre d'élèves maximum permis dans un groupe, peu importe la raison.

Actuellement, les centres de services scolaires doivent se justifier en utilisant un ou plusieurs des quatre motifs permettant le dépassement. Bref, ils veulent « un permis de polluer » en payant la compensation prévue dans la convention collective en cas de dépassement sans avoir à le justifier. Pas d'augmentation des ratios, mais une permission de dépasser le maximum à volonté!

2. Améliorer la composition des groupes (suite)

- ➔ Abolir la pondération à priori de tous les élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA) qui sont intégrés dans les classes ordinaires.

Concrètement, cela veut dire mettre la hache de façon significative dans la pondération à priori pour composer le groupe. Une demande qui est à 180 degrés de notre dépôt complémentaire sur la composition de la classe.

3. L'attraction et la rétention

- ➔ Décider de l'affectation du personnel enseignant légalement qualifié à la guise de la direction, tout au long de l'année, sans se soucier de certaines règles habituelles comme l'ancienneté, prétextant que cela est au service de la réussite des élèves.

Pour la stabilité des équipes-écoles, on repassera!

3. L'attraction et la rétention (suite)

- ➔ convenir de moyens visant l'amélioration de la présence au travail et la déjudiciarisation des litiges en matière d'invalidité.

Cela pourrait se concrétiser par une plus grande valeur de l'opinion du médecin désigné par l'employeur que celle du médecin traitant de l'enseignante ou l'enseignant, selon les exemples transmis par la partie patronale.

3. L'attraction et la rétention (suite)

- ➔ Laisser les centres de services scolaires utiliser à leur guise les sommes du perfectionnement non utilisées pendant une année lors de l'année suivante, sans égard aux règles convenues localement.

3. L'attraction et la rétention (suite)

- ➔ Octroyer des contrats à temps plein à des enseignantes et enseignants qui, autrement, auraient bénéficié de contrat à temps partiel, mais en revoyant l'affectation et l'accès à la permanence pour ceux ci.

Période de questions ou commentaires





On est là!



**Centrale des syndicats
du Québec**



FÉDÉRATION DU PERSONNEL DE SOUTIEN
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CSQ)



Fédération des enseignantes
et enseignants de cégep (CSQ)



FÉDÉRATION DES PROFESSIONNELLES
ET PROFESSIONNELS DE L'ÉDUCATION
DU QUÉBEC (CSQ)



Fédération
de la
Santé
du
Québec



Fédération du personnel
professionnel des collèges
(CSQ)



Fédération du personnel
de soutien scolaire (CSQ)



FÉDÉRATION
DES SYNDICATS
DE L'ENSEIGNEMENT
CSQ